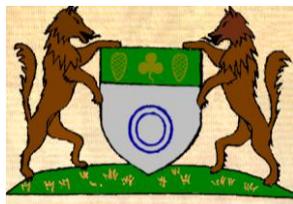


Département du Rhône

**Mairie de
CHAUSSAN**



**Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal
du 16 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 16 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 11 juillet 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 11 juillet 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Grange Christophe, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Langlet Pascal.

Membres excusés :

M Charvolin Jean-Jacques

Mme Martini Laurence

Mme Bertelle Emilie

M Aymard Nicolas

Mme Duroch Aline

Pouvoirs : Mme Duroch Aline à Besson Chantal

Secrétaire de séance : M Rolland Alain

❖ DELIBERATIONS

1. Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 200 000 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de rénovation de l'école municipale

Le Conseil Municipal de la commune de Chaussan, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne du Prêt pour un montant total de 200 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	Transformation Ecologique
Montant :	200 000 euros
Durée de la phase d'amortissement : <i>Dont durée de la phase du différé d'amortissement :</i>	20 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 0.4 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire
Modalité de révision :	Simple Révisabilité
Taux de progressivité de l'échéance :	0%

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt	Autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Typologie Gissler	1A
Commission d'instruction	0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise son Maire, délégataire dûment habilité à

Signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Et à réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent

2. Décision modificative n°2

Vu le budget primitif communal 2025

Considérant que le budget doit être équilibré en recettes et en dépenses,

Considérant les modifications qu'il convient d'apporter au budget 2025 :

- Article 1641 : + 70 784.15€ pour arriver à emprunt total de 200 000€
- Article 213551 : *Rénovation énergétique école* + 70 784.15€

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	1 279 887.66 €	0.00 €	70 784.15 €	1 350 671.81 €
21 Immobilisations corporelles	1 279 887.66 €	0.00 €	70 784.15 €	1 350 671.81 €
21351/21 397	541 280.00 €	0.00 €	70 784.15 €	612 064.15 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	85 748.00 €	0.00 €	70 784.15 €	156 532.15 €
021 Virement de la section de fonctionnement	85 748.00 €	0.00 €	0.00 €	85 748.00 €
021/021	85 748.00 €	0.00 €	0.00 €	85 748.00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	129 215.85 €	0.00 €	70 784.15 €	200 000.00 €
1641/16	129 215.85 €	0.00 €	70 784.15 €	200 000.00 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	85 748.00 €	0.00 €	0.00 €	85 748.00 €
023 Virement à la section d'investissement	85 748.00 €	0.00 €	0.00 €	85 748.00 €
023/023	85 748.00 €	0.00 €	0.00 €	85 748.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	1 564 953.91 €	0.00 €	70 784.15 €	1 635 738.06 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 564 953.91 €	0.00 €	70 784.15 €	1 635 738.06 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	897 953.00 €	0.00 €	0.00 €	897 953.00 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	897 953.00 €	0.00 €	0.00 €	897 953.00 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'effectuer les opérations ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte s'y référant.

❖ Questions diverses

RAS

Prochain conseil municipal 08 septembre

Séance levée à 20h30